



DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATIONS – ANNÉE 2024

À RETOURNER EN MAIRIE LE 16/02/2024 AU PLUS TARD

NOM DE L'ASSOCIATION :

SIÈGE SOCIAL Adresse :

- Numéro Siret de l'association :

- Association déclarée loi 1901, déclaration préfecture (RNA) N° : W.....

Ne désire pas de subvention cette année

Demande une subvention de € de soutien au fonctionnement de l'association

Demande une subvention associée à la mise en œuvre d'un projet € (descriptif voir § 5 au verso)

1/ CONSTITUTION de l'exécutif

Bureau :

| Fonction | NOM | Prénom | Adresse Postale | Téléphone(s) | Mél |
|------------------|-----|--------|-----------------|--------------|-----|
| Président(e) | | | | | |
| Vice-psdt(e) | | | | | |
| Trésorier(e) | | | | | |
| Secrétaire | | | | | |
| Personne Contact | | | | | |

L'association a-t-elle un Conseil d'administration (CA) : oui non

Nombre de membres du CA :

2/ ADHÉSIONS

| | | | |
|--|--|---|--|
| Nombre TOTAL d'adhérent(e)s | | Nombre TOTAL d'adhérent(e)s de SAINT-MAXIMIN | |
| Nombre d'adhérent(e)s de moins de 18 ans | | Nombre d'adhérent(e)s de moins de 18 ans de SAINT-MAXIMIN | |

Tarif de l'adhésion pour les habitants de Saint-Maximin :€

Tarif de l'adhésion pour les habitants des autres communes :€

3/ ASSURANCE

Montant du coût annuel de l'assurance de l'association €

Société d'assurance : N° de police d'assurance

4/ VOTRE ASSOCIATION PARTICIPE-T-ELLE À L'ANIMATION DU VILLAGE ? oui non

Merci de noter quel(s) événements elle a initié(s) ou au(x)quel(s) elle a participé en 2023 :

-
-
-
-
-

5/ Le cas échéant, DESCRIPTIF DU PROJET JUSTIFIANT UNE DEMANDE DE SUBVENTION au titre de la mise en œuvre d'un projet (descriptif, calendrier, budget du projet...)

(Joindre le descriptif de votre projet sur feuille libre si besoin)

6/ LISTE DES PIÈCES QUE VOUS DEVEZ JOINDRE À VOTRE DEMANDE

- Une attestation d'assurance 2024 intégrant le montant annuel
- Un bilan financier :
 - année 2022 pour les associations ayant une comptabilité organisée en année civile ;
 - saison 2022-2023 pour les associations ayant une comptabilité organisée en saisonnier.
- Un budget prévisionnel :
 - année 2024 pour les associations ayant une comptabilité organisée en année civile ;
 - saison 2023-2024 pour les associations ayant une comptabilité organisée en saisonnier.

Et, en cas de première demande ou en cas de modification des statuts ou du compte bancaire :

- Un exemplaire des statuts en vigueur
- Un exemplaire du récépissé de déclaration en préfecture
- Un relevé d'identité bancaire au nom de l'association

ENGAGEMENT du/de la PRÉSIDENT(E)

Je soussigné(e), président(e) de l'association, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande et m'engage, d'une part, à utiliser l'aide financière allouée conformément à sa destination prévisionnelle et, d'autre part, à mettre à disposition ou à fournir, sur demande de la collectivité, toute pièce justificative d'utilisation de cette aide.

Je m'engage également à transmettre par courrier (19 place Roger Durieux, BP 22) ou par mél (mairie@stmaximin38.fr) une invitation, au maire ou à un de ses représentants, à participer aux assemblées générales.

À le Signature :

ATTENTION : UN DOSSIER INCOMPLET ne sera pas étudié.

Cadre réservé à la commune

Recevabilité de la demande oui non

Motif de la non-recevabilité :

.....

.....

.....

.....

